

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Bidisciplinaire sciences du langage/lettres

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence *Bidisciplinaire sciences du langage/lettres*, ouverte en 2011, est d'apporter aux étudiants une double compétence en linguistique et en littérature. Elle s'adresse à des étudiants en formation initiale. Elle est constituée, au cours des six semestres, d'enseignements mutualisés avec la licence de *Sciences du langage* et la licence de *Lettres modernes* de l'Université Lumière - Lyon 2. Elle permet d'accéder de droit à un master recherche ou professionnel en Sciences du langage ou en Lettres modernes. Les enseignements ont lieu à l'Université Lyon 2 sur les campus Berges du Rhône et Porte des Alpes.

Avis du comité d'experts

La licence *Bidisciplinaire sciences du langage/lettres* vise à combler une lacune constatée chez les étudiants n'ayant suivi que les cours de sciences du langage ou ceux de littérature, ces étudiants ne parvenant pas à analyser des textes en s'appuyant à la fois sur leurs connaissances en littérature et sur une méthodologie d'analyse linguistique. Si l'idée de permettre l'acquisition d'une double compétence est louable, on constate toutefois que la formation en sciences du langage est insuffisante. En effet il n'existe pas de cours clairement affichés dans les trois domaines fondateurs des sciences du langage : phonétique, syntaxe, morphologie. Or, les outils descriptifs nécessaires à une bonne analyse textuelle se trouvent dans la méthodologie de l'analyse linguistique. Par ailleurs, les étudiants de ce cursus bénéficient de davantage d'enseignements en sciences du langage que ceux inscrits en cursus de lettres, mais l'apport de ces enseignements est du point de vue disciplinaire marginal (pragmatique, sémantique et discours) et du point de vue de la réussite aux concours de l'enseignement du 1^{er} et du second degré peu utile.

La formation, dont la structure est lisible, présente l'avantage de permettre aux étudiants de L1, puis de L2, puis de L3 d'opter pour l'une des deux disciplines Sciences du langage ou Lettres modernes à la suite de chaque semestre pair. Cependant, il n'est pas certain, eu égard aux faibles effectifs en L3 (deux étudiants inscrits en 2011, 2012 et 2013), que sous cette forme la licence *Bidisciplinaire sciences du langage/lettres* soit perçue par les étudiants comme leur apportant une formation plus efficace ou plus intéressante pour leur projet professionnel que la licence de *Sciences du langage* en propre ou bien celle de *Lettres modernes*.

L'environnement socio-économique n'est pas envisagé en dehors de la préparation aux concours de l'enseignement. Le manque de partenariats et de projets associant l'université à des institutions scolaires, culturelles et artistiques est regrettable. Cela conduit à une faible pré-professionnalisation des étudiants et un positionnement peu lisible de la formation dans son environnement socio-économique.

La licence *Bidisciplinaire sciences du langage/lettres*, profitant des deux champs disciplinaires, s'appuie sur les compétences des enseignants-chercheurs des départements de Lettres et de Sciences du Langage. Elle est coordonnée par un enseignant de 7^{ème} section. Il est dommage de ne pas apprendre comment les contenus et les méthodologies enseignés sont questionnés au sein de l'équipe pédagogique. S'agissant du pilotage de la formation, le responsable de la licence participe aux réunions des deux départements « Lettres » et « Sciences du langage ». La tenue de réunions propres à l'équipe pédagogique de la licence *Bidisciplinaire sciences du langage/lettres* n'est pas prévue. Il n'existe donc pas de conseil de perfectionnement. Concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants, ceux-ci répondent à un questionnaire en fin de semestre qui porte sur l'ensemble des cours. Les résultats de ce questionnaire ne sont pas commentés. Enfin, il n'existe pas de procédure d'autoévaluation de la formation, le dossier renvoie aux responsables des licences *Sciences du langage* et *Lettres modernes* le soin de l'établir.

Sur la période 2011/2013, en moyenne, les effectifs sont de 17 inscrits en L1, 4 en L2 et 2 en L3. En 2012, moins d'un étudiant sur deux réussit en L1, 33 % réussissent en L2 et 100 % en L3, ce taux n'étant pas significatif au regard du nombre d'inscrits (2 étudiants). Afin de remédier à l'effondrement des effectifs en L3, il pourrait être envisagé d'offrir aux étudiants de lettres modernes quelques cours approfondis en sciences du langage et aux étudiants de sciences du langage un certain nombre de cours de littérature, sous forme de parcours. En tout état de cause, les équipes pédagogiques devraient engager une réflexion sur les évolutions à mettre en place permettant de confirmer la lisibilité et la pertinence des objectifs visés.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	C'est par l'intervention d'enseignants-chercheurs, membres de l'un des laboratoires ou UMR de l'université (« Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations » et « Dynamique Du Langage » pour ceux de Sciences du langage et « Passages XX-XXI », « LIRE », « Groupement régional d'actions cinématographiques » et « CIHAM - Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux » pour ceux de lettres), qu'est traitée la place de la recherche.
Place de la professionnalisation	En dehors des professions de l'enseignement et de l'orthophonie, professions auxquelles les étudiants accèdent par des concours spécifiques, la professionnalisation n'est pas envisagée.
Place des projets et stages	La possibilité de stages et projets n'est pas prévue.
Place de l'international	La place de l'international est très faible. Les étudiants sont invités à suivre un semestre en programme Erasmus dans une université en Europe ou en Corée du Sud. Le dossier n'indique pas davantage de précisions. Il faut noter que les étudiants titulaires d'un baccalauréat étranger ne choisissent pas cette filière, ce qui démontre le peu d'attractivité de la filière ou bien un affichage défaillant.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat littéraire, ce qui correspond à ce que l'on observe globalement pour ce type de formation. Pour l'aide à la réussite, l'université met en place à l'entrée en L1 15 jours d'intégration, mais sans soutien de tutorat. En revanche, les étudiants suivent un cours de méthodologie du travail universitaire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements se déroulent en présentiel. La place du numérique se développe par un recours au Bureau Virtuel pour le dépôt d'exercice en lignes, de cours rédigés, etc.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation sont conformes à la réglementation en vigueur. Elles diffèrent selon les types d'enseignements : les cours magistraux sont évalués par un examen terminal tandis que les TD sont évalués par un contrôle continu.
Suivi de l'acquisition des compétences	La possibilité de passer les certifications CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) et C2i (Certificat informatique et internet) est offerte. Le PPP (projet professionnel personnel) peut éventuellement permettre le suivi des compétences acquises. Dans cette perspective, l'introduction du logiciel PEC (portefeuille d'expérience et de compétences) serait souhaitable.
Suivi des diplômés	Peu d'informations sont communiquées sur ce sujet.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage de la formation est très fragile. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, il n'existe pas non plus de dispositif d'autoévaluation de la formation.
--	--

Synthèse de l'évaluation de la formation

Point fort :

- Lisibilité de la maquette pédagogique.

Points faibles :

- Manque d'enseignements en sciences du langage.
- Absence de gouvernance (pas de conseil de perfectionnement propre à la formation, pas de procédure d'autoévaluation, pas de description d'un dispositif de suivi des diplômés).
- Sensibilisation insuffisante à la professionnalisation.

Conclusions :

Une double formation en sciences du langage et en littérature est une excellente initiative, mais la priorité ne devrait pas être la préparation au concours d'enseignement, notamment du second degré.

L'articulation des enseignements ressemble davantage à la juxtaposition d'enseignements existants au sein de cursus mono-disciplinaires (Sciences du langage et Lettres) qui remplissent efficacement leur fonction, aussi bien en termes de poursuite d'études que de professionnalisation ou de préparation aux concours de l'enseignement.

Un nouveau cursus pourrait être défini, mobilisant les méthodes de l'analyse linguistique (syntaxe, lexicale, sémantique notamment) pour appréhender les textes littéraires. Cette articulation, réellement novatrice, permettrait aux étudiants d'être confrontés à des discours académiques similaires et non contradictoires comme cela existe actuellement, l'analyse littéraire et l'analyse linguistique mobilisant des outils d'analyse fort différents. Le faible nombre d'étudiants en L3 s'explique vraisemblablement en partie par cette contradiction.

Par ailleurs, il paraît souhaitable d'orienter cette double formation vers des professions bien ciblées, avec l'élaboration d'un projet professionnel et l'intervention de professionnels (métiers de la publicité, de la culture, de l'édition, etc.).

Dans son état actuel, le maintien de cette formation qui ne présente pas d'objectifs nouveaux en termes d'enseignements ou de professionnalisation par rapport aux licences monodisciplinaires devrait être soulevé.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Licence Sciences du Langage/Lettres.

Aucune observation.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

